

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Après le débat intéressant et constructif que nous avons eu il y a 2 semaines sur un certain nombre de points ponctuels, voici venu le temps du débat sur la suite et la fin de nos travaux, dont un volet complexe qui concerne les réparations.

Accomplir ce travail sur le passé est une démarche que d'autres pays sont en train d'accomplir, comme la France avec l'Algérie, les travaux de Benjamin Stora et les déplacements, des autorités françaises en Algérie. Ou comme l'Allemagne vis-à-vis de la Namibie.

Mais sommes-nous dans une histoire comparable ? Le Congo est-il devenu souverain à la suite d'une guerre d'indépendance ? Avons-nous commis un génocide au Congo ? Avons-nous commis des massacres d'une ampleur considérable, portant sur plusieurs millions de victimes ?

La réponse est simplement non.

D'autres pays sont marqués par leur passé, on le voit en Russie avec une relecture de l'Histoire fantasmée par le Président Poutine ou volontairement cachée comme le dénonçait Alexandre Soljenitsyne. Ou au Japon où le passé impérial de la première moitié du XXe siècle reste occulté, entraînant des relations de voisinage difficiles.

Nous aurions pu nous reposer sur les travaux déjà réalisés depuis 1960 et considérer que tout a été dit, que l'essentiel est connu de tous. Nous avons écarté cette facilité et décidé de nous poser une série de questions. Dans le futur, des historiens analyseront nos travaux et jugeront de la pertinence de la démarche.

Le travail de mémoire que nous avons choisi consiste à tendre vers l'exhaustivité du récit de ce qui s'est passé, d'où la nécessité de l'ouverture de toutes les archives et du travail en équipe des historiens des 4 pays. Il vise aussi à insuffler plus de vérité pour favoriser une métabolisation de la mémoire collective, pour aller vers un rapport serein et un passé partagé par tous. Tendre vers une mémoire juste et apaisée tenant compte de toutes les facettes du passé, sans omission, mais sans instrumentalisation ni exagération.

Nous avons conclu que les lacunes dans l'enseignement sur la connaissance de notre passé colonial devaient être corrigées. Il fait partie de l'histoire de la Belgique, une histoire qui doit être connue autant que la bataille des Eperons d'Or, le courage du Roi chevalier dans les plaines de l'Yser ou l'implantation de la révolution industrielle dans notre bassin houiller.

Nous devons insister, auprès des Communautés compétentes pour cette matière, pour qu'au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, l'aventure coloniale soit enseignée, avec une mise en lumière des aspects positifs comme négatifs de la colonisation. Nous devons veiller à ce que cet enseignement ne se réduise à un réquisitoire.

Comment comprendre l'histoire du Royaume-Uni ou de la France sans parler de leur Empire respectif ? Comment enseigner l'histoire des Etats-Unis sans débiter par les 13 colonies soumises à l'impôt de Londres ? Comment expliquer le mouvement de décolonisation post 1945 et la position des non-alignés lors de la guerre froide, sans expliquer le point de départ, voyons l'histoire de l'Inde par exemple ?

Nos livres scolaires doivent comporter un chapitre étoffé sur ce thème et nos enseignants doivent être formés, pour expliquer avec des mots justes une réalité qui reste complexe.

Notre colonie congolaise nous a apporté pendant la seconde guerre mondiale l'uranium qui a servi au projet Manhattan. Elle nous a apporté tout particulièrement en 1914-1918 des bras et des soldats pour mener la guerre en Belgique mais aussi sur le continent africain. Ces soldats ont reçu une reconnaissance de la Nation, détournée par des Congolais corrompus, on le sait. Une évocation spécifique doit se faire lors des cérémonies dédiées.

Chers Collègues, nous ne devons pas être torturés ou masochistes par rapport à notre passé. Nous devons dégonfler les obsessions de ceux qui nous somment de nous excuser du passé de notre propre pays. Nous devons écarter une rhétorique sermonneuse et moralisatrice, fondée sur le remords instrumentalisé de la colonisation, et qui conduit à la compassion, à l'autoaccusation.

Nous savons que la lucidité historique est une exigence contre l'oubli ou le déni. Mais lucidité veut-il dire automatiquement culpabilité ? Ceux qui veulent corriger l'histoire avec leurs yeux et leurs obsessions d'aujourd'hui, se trompent et ne laisseront pour l'avenir qu'un monde aseptisé, insipide, uniforme, qui n'ouvre pas la réflexion, installe les œillères et conduit à la servilité. Ce n'est pas notre vision, ce ne sont pas nos élans et nos attachements. Pour construire le meilleur futur possible, il nous faut nous enrichir de notre histoire, bien conduire le présent et installer les fondations solides pour que nos successeurs puissent se déployer et poursuivre.

L'apport de notre Commission est de donner tort à ceux qui confondent à propos de ce passé :

- Histoire et Mémoire,

- Lucidité et culpabilité,
- Honnêteté et repentance,
- Analyse et déconstruction.

Il en résulte par conséquent que deux attitudes doivent être adoptées :

- Connaître les détails de notre Histoire, pour comprendre les succès comme les échecs, de la période coloniale, celle d'avant 1908 et celle de 1908 à 1962 ;
- S'abstraire des jugements et des considérations de son propre temps et saisir la normalité du passé.

Lors de la période coloniale, il y a eu des violences, des prédatons, des violences liées à l'exploitation économique d'un territoire. Il y a eu aussi des violences plus insidieuses vis-à-vis des personnes, niant leur culture ou leur religion. Et il y a des vols d'innocence, ou pire encore, sur des enfants, sur des métis, Des êtres humains ont été maltraités, des femmes violentées, des enfants détournés de leur vie d'enfant. Nous devons le reconnaître, et en tant que parlement, le regretter profondément parce que ce n'était pas la volonté, ni du législateur, ni de l'exécutif, mais que cela a été une des conséquences de la décision de créer une colonie.

Chaque autorité, l'Etat, les églises, cela s'est déjà fait récemment par rapport à la responsabilité directe de prêtres, les Entreprises, chacun pour ce qui le concerne, et dans toute la mesure des actes posés directement par ses organes, se doit de faire ce chemin de vérité.

Si le fait colonial est aujourd'hui banni et impensable comme mode de gouvernance, ce n'était pas le cas à l'époque de notre présence dans la région des Grands Lacs.

Nous ne devons donc pas nous en excuser, mais en regretter certaines des conséquences. Le Roi Philippe a eu les mots justes en juin dernier. Il ne peut y avoir d'excuses rétrospectives ou rétroactives.

De même, c'est au nom de la nécessité de regarder l'histoire en face plutôt que de la nier, que nous sommes contre le déboulonnage des statues, ou le déboulonnage virtuel de symboles. Pas de déboulonnages, mais contextualisation et explications. On ne brûle pas un livre. Les événements importants de notre passé constituent, en bien ou mal, des éléments importants de notre identité. Ce serait tartufferie que de penser le contraire.

Soyons clair avec les historiens du dimanche qui continuent lors de promenades dites « décoloniale »s à proférer devant un public peu averti

que la Belgique est auteur d'un 10 à 12 millions de morts dans son ancienne colonie. Il y a un consensus de scientifiques pour contester cette affirmation. Il faut lutter contre les mensonges.

Il faut confier à des historiens professionnels la rédaction de plaques explicatives qui argumentent et contextualisent les faits.

Chers Collègues,

L'historien français Marc Ferro disait : « Plus on connaîtra l'Histoire, plus le ressentiment s'effacera ».

Ce ressentiment s'effacera si nous parvenons à unir tous les membres de notre société, à mettre en valeur le « vivre-ensemble ». Il faut éviter à tout prix une racialisation de notre société qui crée la division et la polarisation. En matière d'emplois, de logements, d'accès à la santé, donner toutes les possibilités à tous, sans discrimination, ni victimisation.

Je ne crois pas à des mesures de discriminations positives visant à donner un « coup de pouce » à telle ou telle frange de la population. Ce type de politique communautariste ne débouche que sur la négation de la riche pluralité de notre société et contrarie le respect du principe d'égalité en son sein. Droits individuels plus que droits collectifs.

Tout en reconnaissant que la Belgique peine à boucler son plan national contre le racisme, point pourtant inscrit dans l'accord de gouvernement et qu'elle doit procéder à la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, Convention dont elle est Etat partie. Qu'elle doit aussi faire le bilan de la Décennie internationale 2014 - 2024 des personnes d'ascendance africaine instaurée par les Nations Unies. Le travail est donc loin d'être terminé.

Monsieur le Président,

Ce travail de 2 années sur notre passé colonial ne sera utile que s'il comporte une perspective.

L'avenir, c'est notre relation profonde, avec 3 pays magnifiques, avec ces 3 peuples remplis d'espérances, d'atouts mais aussi parfois de souffrances dans leur vie quotidienne.

Le docteur Denis Mukwege qui viendra mercredi symbolise les souffrances ultimes du peuple congolais. Nous connaissons les difficultés du Burundi, englué dans une situation politique qui freine son développement. Et nous ne sommes pas aveugles devant les restrictions aux libertés que connaissent les Rwandais.

Mais devant ces défis, nous devons être un partenaire aujourd'hui à la hauteur, solidaire et imaginatif, tourné vers l'avenir. Au contraire d'excuses, c'est bien cela que le Président Tshisekedi a demandé à la Belgique.

Le Congo, le Rwanda et le Burundi sont des pays qui aujourd'hui sont des pays souverains. Mais ils sont tournés vers nous, et nous sommes tournés vers eux. Nous sommes attentifs à leur vie politique, et aux difficultés qui se dressent devant eux.

Nous devons être des partenaires pro-actifs au sein de notre coopération politique, nous devons mettre des idées sur la table, avoir l'audace de nouveaux projets. Nous devons être toujours disponibles pour attirer l'attention de la communauté internationale sur l'aide humanitaire, sur l'aide à des processus électoraux ou l'aide sécuritaire. Les défis sont d'ailleurs les mêmes que les nôtres : l'enjeu climatique, la gestion de l'eau, la disponibilité d'énergies renouvelables, la gestion de l'espace public et des infrastructures, l'enseignement et l'avenir de la jeunesse, la lutte contre les pandémies, la préservation de la biodiversité.

Sur tous ces sujets, nous devons collaborer, entre partenaires égaux, à l'écoute des besoins de l'autre, sans imposer mais en partageant nos solutions et nos expériences. C'est le sens de notre coopération au développement, de notre coopération économique et scientifique. Sans paternalisme mais avec fraternité.

Je conclurai en citant le professeur Jean-Luc Velut, qui avait été sollicité pour être auditionné sur le rôle des églises pendant la période coloniale mais qui a décliné :

« Le niveau désespérément polémique et moralisateur du débat en Belgique doit être en bonne part attribué à l'ignorance, elle-même résultant de la faiblesse de l'enseignement sur l'histoire coloniale en général et, en particulier, sur ce qui fut un grand chapitre de l'histoire de l'Afrique centrale. Ce grand chapitre appartient aussi à l'histoire de la Belgique. Le terrain de l'ignorance donne le champ libre aux fake news, au narcissisme bien-pensant, voire à l'ubuesque ». Je formule le souhait que notre travail aura atténué le constat du Professeur Velut. BP